

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022.00169

FRENCH TECH ONE - SOUTIEN 2022

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,

M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

RECU EN PREFECTURE

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220414-D20220016910

DATE D’AFFICHAGE :25 avril 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS,
M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

FRENCH TECH ONE - SOUTIEN 2022

Les métropoles de Lyon et Saint-Etienne ont décidé de présenter en 2019 une candidature commune au label Capitale French Tech, chacune conservant son identité et sa spécificité mais en étant unies et complémentaires.

Concernant Saint-Etienne, après les labellisations thématiques #design Tech en 2015 puis #IOT#Manufacturing en 2016, il s'agissait de poursuivre l'intégration au sein de l'écosystème national des startups. En 2019, avec quelques 50 millions d'euros levés depuis 2015 grâce à des startups comme Keranova, Boa Concept, Lactips, Predisurge, Dessintey ou encore La Centrale du Sport, le niveau de maturité devenait suffisant pour se projeter dans une association avec la métropole lyonnaise, qui après Paris est la métropole la plus dynamique pour les start-up.

Programme d'actions et objectifs fixés

L'alliance opère exclusivement sous la marque «French Tech One Lyon - Saint-Etienne ». Elle réunit ainsi les forces vives des entrepreneurs et des membres de l'écosystème des deux métropoles autour de valeurs communes, d'un mode de gouvernance et d'un mode opératoire partagés. Elle s'appuie sur 3 piliers («Deep Tech » : innovation dans les hautes technologies, « Tech for Good » : responsabilité sociale et environnementale, « Hypercroissance »), et vise à accélérer la croissance et l'internationalisation des start-up et des PME. A date, la plupart des actions menées par la French Tech One consistent à diffuser les programmes nationaux. Dès 2021-2022, cette tendance a évolué avec des appels à projets qui laissent plus de place aux initiatives locales (ex : French Impact, Tech Fab...).

Bilan French Tech

L'association French Tech One Lyon Saint-Étienne fédère l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour favoriser la création, la croissance durable et responsable ainsi que l'internationalisation des startups de Lyon-Saint-Étienne.

Avec plus de 240 adhérents, dont 40 sur le territoire Stéphanois, la French Tech One Lyon Saint-Étienne a organisé en 2021 à Saint-Etienne des événements en partenariat avec des acteurs du territoire :

- des petits déjeuners mensuels sur le quartier Manufacture avec des thématiques transversales pour permettre aux entrepreneurs startups de se rencontrer, échanger et favoriser l'écosystème de l'innovation,
- des temps de rencontre pour comprendre le lien entre science et innovation (en ligne et en replay) (avec keranova, Lactips),
- une soirée French Tech One Lyon Saint-Etienne, l'événement fédérateur de l'année.
- le lancement de la Commission Manufacturing, avec les objectifs suivants :

- Augmenter la proportion de start-up industrielle sur le territoire,
- Maîtriser le passage de prototype à la série industrielle,
- Faire connaître startups industrielle au grand public et aux fonds,
- l'accompagnement des dirigeants sur les démarches suivantes :
 - Faciliter l'accès au financement des starts-up industrielles,
 - Identifier le foncier disponible et accessible pour lancer la phase d'industrialisation,
 - Renforcer les équipes : de la direction à la production,
- des programmes nationaux :
 - déployés en lien avec une structure partenaire : Village by Ca Loire Haute-Loire,
 - un programme destiné aux start-ups qui veulent tendre vers une entreprise de type PME/PMI et dont les fondateurs sont issus de populations sous-représentées dans l'écosystème de la tech.

Enfin, un dispositif de prise de rdv gratuit et ouvert à toutes les entreprises innovantes a été mis en place.

Objectifs à la French Tech ONE pour 2022-2023

Plan d'actions :

- La French Tech ONE doit positionner la spécificité stéphanoise en matière de design de manière plus claire dans l'animation de ses commissions et dans ses programmes ;
- La French Tech ONE doit trouver sa place dans le projet Cité 2025, notamment en ce qui concerne le volet « expérimentation » (quartier où l'on vient chercher les tendances). Elle doit considérer le quartier Manufacture comme une vitrine des innovations métropolitaines ;
- La French Tech One doit renforcer son animation de la communauté manufacturing et faire le lien avec les projets TIGA (fonds d'amorçage pour l'industrie, fondation pour la médiation industrielle). Elle doit également favoriser le lien entre nos startups industrielles et les grands donneurs d'ordres métropolitains.

Animations :

- La French Tech ONE assurera des permanences régulières à Saint-Etienne pour aller à la rencontre de l'écosystème local ;
- La French Tech ONE prévoit d'organiser l'Europe Tech Summit en 2022. Si cet évènement devait se confirmer, il conviendrait d'ores et déjà de demander qu'une partie du programme puisse se dérouler à Saint-Etienne. D'une manière générale, la French Tech One s'engage à organiser des évènements sur le territoire stéphanois,
- La French Tech ONE doit trouver sa place désormais dans la programmation de la biennale internationale design. Le passage à 4 mois offre plus de possibilités au sein de sa programmation annuelle.

Par ailleurs, en termes de gouvernance, Saint-Etienne Métropole assure la co-présidence de l'association.

Demande de financement

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole est sollicitée à hauteur de 40 000 € de subvention de fonctionnement et 20 000 € de cotisation pour l'exercice 2022 (pour un budget global de 400 K€).

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement à la French Tech ONE :**
 - **d'une subvention de 40 000 € ;**
 - **d'une cotisation de 20 000 € ;**
- **approuve la convention correspondante et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2022 sur les comptes de dépenses en fonctionnement respectivement SUFLI-INUM-Chapitre 65 pour la subvention et SUFLI-INUM-Chapitre 11 pour la cotisation.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

M. Marc CHASSAUBENE ne prend pas part au vote.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU